

Démarches d'urbanisme

Les demandes d'autorisation de construire



Le service urbanisme vous accompagne dans la constitution de vos dossiers de demande. Pour toute question adressez-vous à la Direction des services techniques - Service urbanisme au 10 rue Etienne Dolet (sur rendez-vous uniquement). Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Fermé le mardi après-midi. Mail : urba@ville-kremlin-bicetre.fr

Faut-il une autorisation d'urbanisme pour poser des panneaux solaires au sol ?

Questions - Réponses

- [Quelles aides peut-on toucher pour réaliser des travaux dans son logement ?](#)

TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES

Où s'informer ?

PIVOTS_LIST: http://lecomarquage.service-public.fr/donnees_locales_v3/all/communes/75/75056.xml

- [Mairie](#) Pour déposer sa demande ou obtenir des informations

Services en ligne

- Formulaire : Cerfa n°13404*08 : [Déclaration préalable \(construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire\)](#)
- Formulaire : Cerfa n°13409*09 : [Demande de permis de construire \(autre que portant sur une maison individuelle ou ses annexes\)](#)

TOUS LES SERVICES EN LIGNE

Textes de référence

- Code de l'urbanisme : articles R*421-2 à R*421-8-2
Sur les autorisations d'urbanisme
- Code de l'urbanisme : article R421-11
Sur les autorisations d'urbanisme pour les sites protégés
- Code de l'urbanisme : articles R421-9 à R*421-12
DP pour les ouvrages de production d'électricité
- Décret du 19 novembre 2009 relatif aux procédures administratives applicables à certains ouvrages de production d'électricité

Selon la localisation de votre terrain, et la nature de vos travaux, votre projet peut faire l'objet d'une consultation auprès de l'Architecte des Bâtiments de France ou de l'Inspection Générale des Carrières. Pour vérifier si votre projet se situe aux abords d'un monument historique ou dans une zone d'anciennes carrières, vous pouvez visualiser les pièces graphiques du PLU.

Pour de plus amples informations :

- Architecte des bâtiments de France Tour du Bois- Château de Vincennes- 94300 VINCENNES
01.43.65.25.34 sdap.val-de-marne@culture.gouv.fr
- Prendre un rendez-vous auprès de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
: <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous>
- Inspection Générale des Carrières 12 Place de la Porte de Vanves- 75014 Paris 01 40 47 58 00
Permanences le lundi, mercredi et vendredi matin. En savoir +

Faut-il une autorisation d'urbanisme pour poser des panneaux solaires au sol ?

Questions - Réponses

- Quelles aides peut-on toucher pour réaliser des travaux dans son logement ?

TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES

Où s'informer ?

PIVOTS_LIST: http://lecomarquage.service-public.fr/donnees_locales_v3/all/communes/75/75056.xml

- Mairie Pour déposer sa demande ou obtenir des informations

Services en ligne

- Formulaire : Cerfa n°13404*08 : Déclaration préalable (construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire)
- Formulaire : Cerfa n°13409*09 : Demande de permis de construire (autre que portant sur une maison individuelle ou ses annexes)

TOUS LES SERVICES EN LIGNE

Textes de référence

- Code de l'urbanisme : articles R*421-2 à R*421-8-2
Sur les autorisations d'urbanisme

- Code de l'urbanisme : article R421-11
Sur les autorisations d'urbanisme pour les sites protégés
- Code de l'urbanisme : articles R421-9 à R*421-12
DP pour les ouvrages de production d'électricité
- Décret du 19 novembre 2009 relatif aux procédures administratives applicables à certains ouvrages de production d'électricité

Réseau de gaz naturel

Le réseau de gaz naturel passe peut-être dans votre jardin. Vous devez effectuer des travaux dans votre jardin ? Quelques conseils pratiques sont à suivre préalablement. Consulter [la fiche pratique](#).